



RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE-PAYS CSPPS



Introduction

Dans le cadre de la mise en place de l'équipe-pays de la Plateforme pour la Consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (CSPPS), l'ONG Floraison a organisé avec l'appui du Secrétariat de la CSPPS, un atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile les 22 et 23 octobre 2019 à l'hôtel LÉBénin à Lomé. Cet atelier visait à amener les acteurs de la société civile togolaise à s'engager pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat pour le développement durable.

Trente-quatre (34) organisations de la société civile ont pris part à cet atelier. On notait également la présence de deux chefs traditionnels et des certaines organisations confessionnelles.

I- Objectifs

L'objectif principal de l'atelier est de mettre à disposition un forum et de donner à la société civile togolaise travaillant sur les questions de paix, de sécurité et de développement lors d'un atelier de renforcement des capacités et de type assemblée générale constitutive pour qu'elle puisse se réunir afin de s'approprier les enjeux des principes du New Deal, de la mise en œuvre du Plan National de Développement, de la vision de paix de l'IDPS et du lien avec l'agenda 2030, et de mettre en place une équipe-pays CSPPS autonome pour développer un plan d'action et une stratégie de suivi au niveau national.

Spécifiquement, il s'agit de :

- se familiariser avec le PND qui a été lancé par le Président de la république togolaise plus tôt cette année ;
- former les participants aux avantages et aux devoirs d'une équipe-pays CSPPS ;
- sensibiliser la société civile présente sur le lien clair et pertinent entre le PND, les nouvelles priorités thématiques de l'IDPS, les principes du New Deal de la CSPPS et les objectifs des ODD ;
- constituer une équipe-pays pour assurer le suivi sur toutes les questions de paix, sécurité et développement lié au PND ;

- désigner de manière consensuelle le représentant de la société civile pour les postes clés au sein de l'équipe-pays CSPPS ;
- esquisser ensemble les prochaines étapes qui attendent l'équipe-pays CSPPS ;
- réfléchir à une stratégie de plaidoyer auprès du gouvernement, des PTF et du système des Nations Unies ; compléter et remettre la première fiche information pays au secrétariat de la CSPPS ;
- promouvoir la visibilité de la CSPPS auprès des acteurs de la société civile togolaise.

II- Méthodologie

Cet atelier de renforcement des capacités a donné lieu à une assemblée générale constitutive avec la participation de 34 OSC du Togo. Une approche inclusive et diversifiée des participants a été développée pour répondre aux objectifs de l'atelier.

Les intervenants à cet atelier avaient à édifier les participants sur la CSPPS, le G7+, l'Agenda 2030 pour les ODD, le PND. Il a été demandé à certains participants intervenants extérieurs d'appuyer la CSPPS au cours des exposés de l'atelier (point focal g7+ pour le PND, coordinatrice de la plate-forme nationale sur les ODD. Le programme de l'atelier comportait également la présentation du rôle des responsabilités de l'équipe-pays et de son point focal, l'adhésion des membres de l'équipe pays, l'élection démocratique du point focal et des autres postes clés de la coordination de l'équipe-pays.

III- Déroulement des activités de l'atelier

Tenues pendant deux (02) jours, les activités inscrites dans l'agenda dudit atelier sont subdivisées en sept (07) sessions en dehors des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Cérémonie d'ouverture

- 1- Présentation de la plate-forme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (CSPPS
- 2- Présentation du groupe de travail des organisations de la société civile sur les ODD (GTOSC/ODD)
- 3- Présentation du PND

- 4- Les principes du New Deal et leur lien avec la mise en œuvre du PND et l'atteinte des ODD au Togo
 - 5- La communication sur le témoignage du travail de l'équipe-pays CSPPS en RDC par le Point Focal
 - 6- La place de la société civile dans le New Deal
 - 7- Point sur la méthodologie des élections pour constituer l'équipe-pays
- Cérémonie de clôture

Les activités de la première journée

Le programme de la première journée de l'atelier a comporté les points suivants : la cérémonie d'ouverture, la présentation des objectifs de l'atelier, la présentation de la plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (CSPPS), la communication sur le Plan National de Développement 2018-2022), la présentation du groupe de travail des organisations de la société civile sur les ODD (GTOSC/ODD), les principes du New Deal et leur lien avec la mise en œuvre du PND et l'atteinte des ODD au Togo, le témoignage du travail de l'équipe-pays CSPPS en RDC par le Point Focal.

Cérémonie d'ouverture

Elle a été meublée par quatre (04) interventions, à savoir : le mot de bienvenue de la Coordinatrice de programmes de l'ONG Floraison, le mot introductif du Représentant du Secrétariat de CSPPS, l'intervention du point Focal CSPPS-RDC et le discours d'ouverture du Président de l'Union des ONG du Togo (UONGTO).

- Mot de bienvenue de la Coordinatrice de Programmes de l'ONG Floraison, Mme Claire QUENUM

Prenant la parole, la Coordinatrice a souhaité la cordiale bienvenue aux invités et aux participants. Selon elle, la société civile togolaise doit contribuer à la consolidation de la paix et le développement .C'est l'occasion pour elle de manifester la volonté de la société civile du Togo de travailler en utilisant les principes du New Deal et de la CSPPS.

Elle a remercié les invités et les participant/e/s pour leur présence à cet atelier, ce qui témoigne de l'intérêt qu'ils portent aux actions en faveur de la consolidation de la paix au Togo et de la réalisation du PND.

Les remerciements de la Coordinatrice sont également allés au Secrétariat de la CSPPS qui a apporté les ressources financières et techniques nécessaires pour la réalisation de cette activité.

- Mot introductif du Représentant de la CSPPS, M. Matthew WOJCIK

Le Représentant du Secrétariat de la CSPPS a d'abord manifesté sa joie de rencontrer les acteurs de la société civile togolaise. Il a ensuite remercié la Coordinatrice de l'ONG Floraison pour sa collaboration. Il a ensuite présenté la CSPPS comme étant un réseau mondial d'acteurs de la société civile, d'experts et de chercheurs universitaires issus des pays du Sud et du Nord qui œuvrent ensemble pour appuyer des projets de consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat dans des pays fragiles en proie à des crises ou à des conflits. Il a enfin rappelé que la CSPPS est basée à la Haye au Pays-Bas.

- Intervention du Point Focal CSPPS-RDC, Mme Lisette MAVUNGU

Madame Mavungu, le point Focal de la CSPPS-RDC a pour sa part félicité les organisateurs de cet atelier et a fait savoir aux participants que la société civile doit apporter sa contribution à la consolidation de la paix et au plan de développement du pays. Pour ce faire, la mise en place l'équipe-pays CSPPS est une opportunité pour assurer cette contribution pour atteindre les objectifs.

- Discours d'ouverture du Président de l'Union des ONG du Togo (UONGTO), M. Gabriel BATAWILA

Le Président de l'UONGTO a d'abord remercié les personnalités présentes à la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Il a également exprimé sa gratitude à l'endroit du Secrétariat de la CSPPS pour avoir accepté d'apporter son appui financier et technique à la réalisation de cet atelier dans le but de mettre en place l'équipe-pays du Togo. Il a alors souligné les objectifs fixés pour l'atelier et a

montré leur pertinence pour le Togo.

Pour terminer, M. Batawila a exhorté tous les participants à tirer le maximum de cet atelier pour la consolidation de la paix et le développement au Togo.

Les ministères, les partenaires techniques et financiers ainsi que les autorités traditionnelles étaient représentés à la cérémonie d'ouverture. On a noté, entre autres, la présence des autorités et institutions suivantes : Ministère des Droits de l'Homme, Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, Banque Mondiale, Ambassade des Etats Unis au Togo, UNREC, Plan International-Togo, ProCEMA, Togbui Adjale VI d'Amoutivé, Togbui Kossi AMOUZOU représentant le Chef canton de Bè.



Quelques invités à la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été clôturée par les interviews des journalistes et un cocktail.



Monsieur Matthew WOJCIK lors de son interview avec les medias



Madame Claire QUENUM et Monsieur Gabriel BATAWILA lors de l'entretien avec les medias

Après le cocktail qui a suivi la cérémonie d'ouverture et le retrait des invités, les travaux de l'atelier ont repris.

1- Présentation de la plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (CSPPS)

Cette présentation a été assurée par le Représentant du Secrétariat de la CSPPS.

La plateforme de la Société Civile pour la consolidation de la Paix et le renforcement de l'Etat (CSPPS) est un réseau mondial d'acteurs de la société civile, des praticiens, d'experts et d'universitaires issus du Sud et du Nord qui œuvrent ensemble pour prévenir et résoudre des crises et des conflits dans les pays en proie à des fragilités.

La CSPPS travaille dans des pays en Afrique, en Europe et en Asie.

Le travail de la CSPPS consiste à connecter, amplifier et à faire des plaidoyers.

Il a fini sa communication par le lien entre le New Deal, les ODD et le PND.

Le débat a suivi la présentation. Il a permis aux participants a mieux comprendre la CSPPS.

Les questions posées sont les suivantes :

Quelles sont les conditions que les pays doivent remplir pour être éligibles?

Quelle est la structuration du CSPPS?

Quelles sont les critères pour reconnaître un pays fragile?

Quels sont les objectifs de l'action de CSPPS dans les pays?

Les réponses

Les réponses du présentateur ont apporté plus d'informations sur la CSPPS.

L'organigramme du CSPPS a été projeté pour montrer sa structuration.

2- Présentation du groupe de travail des organisations de la société civile sur les ODD (GTOSC/ODD)

La Coordinatrice de WANEP-Togo, Mme Da-Do Nora AMEDZENU-NOVIEKOU a présenté le Groupe de travail des organisations de la société civile sur les ODD.

Le comité de gestion provisoire mis en place ne février 2019. Le groupe est dirigé par une équipe provisoire pour un mandat de six mois. Ce mandat a été prolonge jusqu'a la fin de l'année (décembre 2019).

Les actions menées à ce jour ont été présentées. Il y a eu:

- la rencontre avec les partenaires ;
- l'élaboration d'une grille de suivi de la mise en œuvre du PND avec l'appui de Plan International ;
- l'organisation des Odyssées du Jeudi ;
- le bilan des sept mois de travail du comité de gestion provisoire ;
- le recrutement de deux consultants pour l'élaboration de la charte et du plan stratégique.

Les perspectives comprennent l'élaboration d'une charte, l'élaboration d'un plan stratégique, l'organisation d'une assemblée générale et la mise en place de l'équipe de coordination.

Débat

Le débat qui a suivi de cette présentation a porté sur les questions pour mieux connaître ce groupe de travail sur les ODD. Il s'agissait de savoir :

Comment est née l'idée de création du groupe GTOSC/ODD?

Comment fonctionne ce groupe? Quelles sont les actions réussies?



Mme Da-Do Nora AMEDZENU-NOVIEKOU lors de sa communication

3- Présentation du PND

La Coordinatrice de WANEP-Togo, Mme Da-Do Nora AMEDZENU-NOVIEKOU a également présenté le programme national de développement (PND).

La communicatrice dans une brève introduction a affirmé que l'adoption du Plan National de Développement 2018-2022 a été marquée par un contexte international et national propice. L'adoption de l'Agenda 2030 sur le développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, l'adoption de la vision 2020 de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en juin 2007, marquent le contexte international.

Quant au contexte national, il y a la fin de la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) en décembre 2017, la déclaration de politique générale du Gouvernement (25 janvier 2019) et le projet de société du Chef de l'Etat.

La vision du PND est de faire du Togo une nation à revenu intermédiaire économiquement, socialement et démocratiquement solide et stable, solidaire et ouverte sur le monde.

L'objectif globale est de transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

La présentatrice a aussi mentionné que le PND est focalisé sur trois axes: 1) mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, 2) développer des pôles de transformation agricoles, manufacturiers et d'industries extractives, 3) consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Parlant des limites du PND, elle a énuméré: la participation des acteurs non étatiques qui est limitée et peu reconnue, la faible considération de la capacité des OSC, l'appropriation citoyenne lente, l'approche de gestion trop verticale et le manque de dispositif de coordination.

Pour conclure, elle a cité quelques actions des OSC dont l'appropriation progressive, le partage et la diffusion d'informations, l'intégration dans les programmes internes des OSC, le plaidoyer pour une reconnaissance de la place des OSC, le travail en réseau et la

construction de synergie, le plaidoyer pour la cohérence politique et la veille autour des droits humains et les projets structurants.

4- Les principes du New Deal et leur lien avec la mise en œuvre du PND et l'atteinte des ODD au Togo

Le Représentant du Secrétariat de la CSPPS a facilité cette présentation.

Le facilitateur a défini le New Deal comme étant un engagement international pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat pris à Busan en novembre 2011. Il comprend 45 pays signataires et bailleurs (groupe de pays G7+ et IDPAS) avec la participation de 300 OSC. Cet engagement a été pris à la suite des conclusions des enquêteurs jumelés 2011 sur la mise en œuvre des principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et de l'engagement international dans les Etats fragiles et les situations précaires élaborées en 2007 afin d'aider des Etats spécifiquement affectés par les conflits ou des crises diverses à atteindre les OMD à la fin de 2015. Les dix principes du New Deal sont les suivants :

- Prendre le contexte comme point de départ ;
- ne pas nuire ;
- faire du renforcement de l'Etat l'objectif fondamental ;
- accorder la priorité à la prévention ;
- reconnaître qu'il existe des liens entre les objectifs sécuritaires, politiques et ceux de développement ;
- promouvoir la non-discrimination comme fondement des sociétés stables et sans exclusion ;
- s'aligner sur les priorités nationales d'une manière différente selon le contexte ;
- s'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux ;
- agir mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite ;
- éviter de créer des poches d'exclusion.

Le changement est créé à travers l'application des principes du New Deal. Il vise cinq objectifs de consolidation de la paix et renforcement de l'Etat (PSG)

Cinq objectifs pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat:

Politique: un Etat pour tous (encourager les accords politiques inclusifs et les résolutions de conflits ;

Sécurité: la sécurité pour tous

Faire face aux injustices et améliorer l'accès des populations à la justice ;

Fondements économiques: des emplois pour tous ,

Créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance ;

Produits et services: des services publics pour tous

Gérer les revenus et renforcer les capacités pour une fourniture de service juste et responsable.

Bref il s'agit de mettre l'accent sur les priorités à travers les objectifs de la consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat.

A part cela il y a les principes FOCUS: les pays doivent s'approprier et diriger leur transition hors de la fragilité (évaluation de la fragilité, une vision un plan, un compact/pacte, utiliser les PSG pour effectuer le suivi, le soutien au dialogue et au leadership politique). La question principale ici est l'engagement à soutenir des voies appropriées et dirigées par les pays pour sortir de la fragilité.

Ces principes sont suivis des principes TRUST: les engagements pour des résultats au sein desquels il y a la transparence, le partage des risques, l'utilisation et le renforcement des capacités, une aide ponctuelle et prévisible. Ici l'idée générale est l'engagement pour des résultats et une efficacité du développement.

En terme de réussite, les pays du g7+ utilisent le New Deal, avec le soutien des partenaires pour mieux cibler les priorités nationales, augmenter l'utilisation des systèmes nationaux et de soutenir plus efficacement le renforcement des capacités des institutions nationales. Les partenaires au développement alignent leurs politiques et leurs stratégies sur le New Deal, y compris: l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, les Nations Unies et la Banque asiatique de développement.

Une autoévaluation de la fragilité a été effectuée en utilisant un outil développé par le g7+ dans cinq pays à savoir Libéria, RDC, Sierra Leone, Soudan du Sud et Timor-Leste.

Pour évaluer la fragilité à partir du FOCUS, il faut partir de la situation actuelle, puis chercher à savoir ce qu'on veut atteindre et comment les partenaires peuvent aider et finir avec comment mesurer le progrès.

Le facilitateur conclut sa communication avec cette phrase de S.E. Emilia Pires, Ministre des Finances Timor-Leste « *Nous avons la responsabilité de faire de la consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat notre objectif principal. Un objectif qui s'appuie sur les principes liés et se renforçant mutuellement des Etats inclusifs qui sont réactifs, équitables et qui rendent des comptes à leurs peuples* ».

Le débat qui a suivi cette présentation a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur la CSPPS.

Les questions posées ont été entre autres les suivantes :

Comment le New Deal crée-t-il le changement ?

Comment sortir de la fragilité ?

Les équipes-pays peuvent-elles directement mobiliser des fonds sur le plan international?

Quelles sont les actions concrètes de l'équipe CSPPS-RDC qui ont connu une réussite ?

Comment l'équipe-pays de la RDC arrive à gérer la grandeur du pays ?

Quelles sont les conditions pour être membre de l'équipe-pays ?

Le Représentant de la CSPPS et le point focal de la RDC ont apporté les réponses aux questions posées.

Chaque fois qu'il faut élaborer un document toutes les parties prenantes sont impliqués (gouvernement, société civile, PTF...).

Il faut se fixer des objectifs et la fin du processus vérifier si ces objectifs sont atteints.

Comme actions concrètes au Congo/RDC, il y a par exemple le plaidoyer, les marches, les manifestations qui aboutissent (gratuité de l'éducation).

Il faut aussi faire des plaidoyers et laisser les personnes capables les conduire.

S'il y a de la résistance dans un pays il faut mettre a contribution des alliances au niveau international.

Concernant la grandeur de la RDC, l'équipe-pays a des points focaux dans les provinces.

Le bénévolat et la bonne volonté sont importants dans le cadre de nos engagements à œuvrer dans l'équipe-pays.

Pour être membre de l'équipe-pays, il faut être essentiellement un membre actif de la société civile.

Les travaux de la première journée ont pris fin avec la conclusion de la Coordinatrice de l'ONG Floraison



Les participants à l'atelier

Les activités de la deuxième journée

Les activités de la deuxième journée ont débuté à 9 heures par le mot de bienvenue de la Coordinatrice de l'ONG Floraison, suivi du rappel des principaux points de la première journée et la présentation des objectifs du Jour 2 par le modérateur.

5- La communication sur le témoignage du travail de l'équipe-pays CSPPS en RDC par le Point Focal

Madame Lisette MAVUNGU a partagé l'expérience de la RDC avec les participants.

La facilitatrice a expliqué que l'évaluation de la fragilité débute par le QUID. C'est l'exercice inclusif et participatif assuré par des parties prenantes nationales afin d'évaluer les causes, les caractéristiques et les facteurs des sources de résilience d'un pays. L'aspect suivant c'est le CUR. Ceci consiste à identifier les lignes de faille critique dont les planificateurs et décideurs doivent tenir compte pour établir des priorités et concevoir des interventions.

Ces deux étapes permettent d'aboutir à trois résultats clés : un rapport de synthèse, un rapport plus détaillé, une liste d'indicateurs nationaux qui doivent être réexaminés et révisés selon le contexte ou simplement mise à jour tous les trois ans. Une large participation est ouverte pour la qualité du travail (Gouvernement, secteur privé, société civile, entreprises, syndicats, parlement, partis politiques, PTF...).

Concernant les étapes à suivre, il faut créer un groupe de travail, sensibiliser les parties prenantes, effectuer des recherches préliminaires, organiser des ateliers consultatifs, développer des indicateurs, tester et valider les conclusions puis communiquer et utiliser les conclusions.

Avant de passer au partage des outils avec les participants, la facilitatrice a parlé de la mobilisation des ressources qui fait appel à des interrogations qui suivent. Combien de temps l'évaluation va-t-elle durer? Quelles sont les ressources nécessaires? Qui apporte son soutien au processus? L'assistance technique est-elle souhaitable et/ou disponible? Quel est l'impact attendu? Elle a aussi présenté les composantes à analyser (politique légitime et inclusive, la sécurité, la justice, les revenus et services. Elle a aussi présenté des outils tels que la matrice de fragilité, le spectre de la fragilité et l'outil de suivi de la mise en œuvre du processus New Deal.



Madame Lisette MAVUNGU pendant sa communication

6- La place de la société civile dans le New Deal

La facilitatrice a aussi fait un aperçu sur la place de la société civile dans le New Deal.

Elle a expliqué que le but du New Deal est d'aider les organisations de la société civile à mener leur engagement dans le New Deal et le dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat (IDPS). Il s'agit donc de mettre en action le cadre de concertation de la société civile à travers des groupes thématiques pour porter la voix des organisations citoyennes dans les débats sur l'efficacité de l'aide et sur différentes politiques national et sur le partenariat global. Ce cadre est issu d'une longue réflexion des OSC sur leur meilleure stratégie de participation au dialogue sur les politiques.

Les points d'actions essentiels du New Deal pour les OSC se résument comme tels : comprendre le New Deal et le dialogue international, former une coalition de société civile et identifier un chef d'équipe, établir des relations avec le gouvernement, s'engager dans

des estimations de fragilité et dans un processus de mise en œuvre, suivre les progrès, obtenir le soutien des pairs et l'implication du reste des OSC.

Elle a montré la structuration de l'équipe CSPPS/RDC. Pour mieux se positionner dans le dialogue international, les OSC doivent utiliser le New Deal pour faire des changements et valoriser au maximum les évaluations de fragilité comme une opportunité d'unir l'Etat, la société civile, le secteur privé et les PTF derrière une stratégie de consolidation de la paix.

Un débat a suivi les présentations du Point Focal de la RDC.

Les questions ont entre autres porté sur les points suivants :

Comment sont gérés les problèmes au sein de l'équipe-pays ?

L'appartenance politique joue-t-elle sur la qualité de membre ?

Quelles sont les difficultés rencontrées par l'équipe-pays ?

Les réponses de la présentatrice ont été faites comme suit.

L'équipe-pays est une plateforme qui regroupe des acteurs de la société civile. On ne doit pas y afficher son appartenance politique.

Les problèmes se gèrent dans le dialogue, l'objectivité et la compréhension des principes de la plateforme.

Les membres de l'équipe doivent être disponibles pour répondre à l'engagement qu'ils ont pris. Ils doivent comprendre que c'est un travail de volontaires. Il n'y a de rémunération pour faire ce travail. C'est un engagement pour contribuer à la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat.



Participants à l'atelier

7- Point sur la méthodologie des élections pour constituer l'équipe-pays

Le Représentant de la CSPPS a d'abord demandé aux participants si leurs organisations différentes sont prêtes à adhérer à l'équipe-pays, c'est à dire la plateforme qui va être mise en place. Les participants se sont prononcés tour à tour pour s'engager au nom de leur organisation. En conclusion, 34 OSC ont manifesté leur volonté pour être membres de la de l'équipe-pays.

Le Représentant de la CSPPS a ensuite présenté la composition de l'équipe de coordination de la plateforme. Dans l'organigramme propose, il s'agit de 5 postes à pourvoir (le/la Point Focal/coordonateur, le/la Secrétaire, le/la Chargé/e de communication, le/la chargé/e du genre et le/la représentant/e pour les questions de la jeunesse.

Il a insisté sur le fait que l'équipe doit être constituée de façon à ne pas mettre à mal le travail spécifique de chaque organisation.

Une discussion a eu lieu pour voir s'il fallait maintenir cette composition ou s'il fallait créer d'autres postes pour la coordination de l'équipe-pays. D'autres postes (trésorerie, adjoint au Point focal, chargé des questions de transport) ont été proposés par les participants mais pour ne pas avoir de difficultés de le démarrage des activités, la majorité a préféré se conformer à ce qui a été proposé au départ.

Après discussion sur les postes proposés, une commission chargée des élections a été mise en place. Les candidatures ont été reçues le matin de ce deuxième jour. Les élections ont eu lieu dans l'après-midi après la pause déjeuner.

Quinze (15) candidatures ont été enregistrées. En détail :

Point Focal : 01 candidate (ONG Floraison)

Secrétariat : 04 candidats (JCAD, CACIT, LCT, FONGTO)

Chargé/e de la communication : 01 candidat (CRADA)

Chargé/e du Genre : 07 candidats (WILDAF-Togo, APRODIFE, REFED, REPSFECO, REFMA)

05 candidates ont été retenues du fait que 02 candidates se sont retirées (REFMA et REPSFECO)

Chargé/e de la Jeunesse : 04 candidats (PASYD, JVE, SPEED, CACIT)

Le Point Focal et le chargé de communication ont été élus par acclamation du fait qu'il y avait une candidature unique à chacun de ces deux postes..

Au poste de secrétariat, JCAD a remporté avec 13 voix contre FONGTO 08 voix, CACIT 09 voix et LCT 03 voix.

REFED a remporté le poste de chargée de genre avec 17 voix contre WiLDAF-Togo 12 voix et APRODIFE 04 voix.

SPEED est élue au poste de chargée des questions de la jeunesse avec 16 voix contre JVE 06 voix, CACIT 06 voix et PASYD 04 voix.

Le Comité de Coordination de l'équipe CSPPS /Togo est donc composé comme suit:

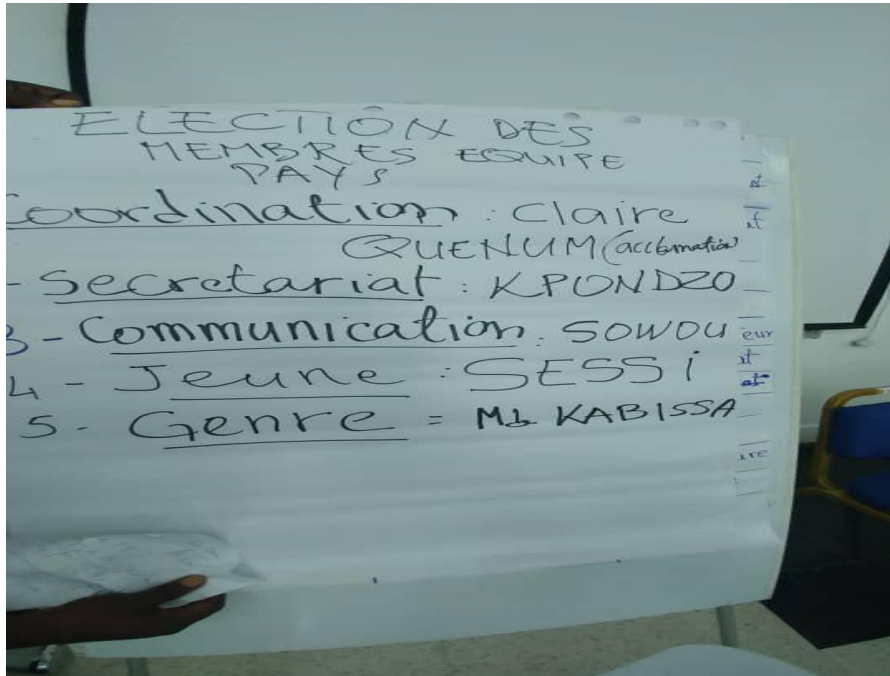
Point Focal/Coordinatrice : Claire QUENUM

Secrétaire : Dodzi KPONDZO

Chargé de communication : Edem SOWU

Chargée du genre : Confort KABISSA

Chargé de la jeunesse : SESSI Sefiamenou.



Résultats des élections



Membres du Comité de Coordination élus

Lors de la séance des élections, les participants à l'atelier ont reçu la visite du Directeur de la Coopération bilatérale du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, Monsieur Amèvi AKPOTO-KOMLAGAN.

Après la séance des élections des membres du Comité de Coordination, Monsieur Akpoto a pris la parole pour saluer les organisateurs de l'atelier et a confirmé la volonté du Gouvernement togolais à contribuer à l'atteinte des objectifs de la CSPPS. Il a rassuré les OSC de la collaboration de son ministère dans la réalisation des activités à entreprendre à la suite du présent atelier. Il a alors félicité les membres élus du Comité de Coordination de l'équipe-pays CSPPS et a promis rendre compte à la hiérarchie de son département.



Monsieur Amèvi AKPOTO-KOMLAGAN dans son intervention aux participants

La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a connu quatre interventions :

- Togbui Adjale VI, chef traditionnel d'Amoutivé ;
- Madame Lisette MAVUNGU, Point focal de l'équipe-pays de la RDC ;
- Monsieur Matthew WOJCIK, représentant du Secrétariat de la CSPPS ;
- Madame Claire QUENUM, Coordinatrice de programmes de l'ONG Floraison, Point focal élu de la CSPPS-Togo.

Togbui Adjale VI a remercié les participants pour le travail abattu durant les deux jours. Il a également adresse sa reconnaissance au représentant du Secrétariat de la CSPPS pour son accompagnement à la réalisation du présent atelier et la mise en place de l'équipe-pays du Togo.

Madame Lisette MAVUNGU a exhorté l'équipe du Togo à travailler pour maîtriser les principes du New Deal afin d'atteindre les objectifs fixés.

Elle a invité le Comité de Coordination élu à œuvrer avec courage pour l'édification de la paix et le renforcement de l'Etat en se fondant sur les principes du New Deal.

Monsieur Matthew WOJCIK a, à son tour, remercié les participants et les exhorté au respect des principes du New Deal pour une collaboration fructueuse avec les parties prenantes de l'édification de la paix et le renforcement de l'Etat. Il a une fois encore remercié les membres du Comité de Coordination élu et leur a souhaité bonne chance dans leur mission.

Madame Claire QUENUM, dans son mot de fin, a remercié le Représentant du Secrétariat de la CSPPS et le Point Focal CSPPS-RDC pour l'accompagnement qu'ils ont bien voulu apporter aux acteurs de la société civile au Togo dans la mise en place de l'équipe-pays. Elle a invité les membres de l'équipe-pays qui vient de naître au Togo à travailler ensemble pour atteindre les objectifs et respecter l'engagement qu'ils ont pris en adhérant à cette plateforme.

L'atelier a pris fin sur une note de satisfaction de tous les participants.



Cérémonie de clôture de l'atelier